

■ **ABMI SA**, à Echandens, chemin des Vignes 1, c/o Giovanni Dietler. Nouvelle société anonyme. Statuts: 30 janvier 2003. But: conception, production, fabrication et commercialisation d'appareils et d'instruments, conseils et services dans le domaine médical et de la santé en général. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 10'000 actions nominatives de CHF 10, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Lucchesi Fabienne, de et à Genève, présidente, et Dietler Giovanni, de Bâle, à Echandens, tous deux avec signature collective à deux. Réviseur: Serratus SA, à Neuchâtel.  
Journal no 1225 du 04.02.2003  
(00854936 / CH-550.1.033.055-3)